

1^{re} ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 12 février 2025, à 18 h 30

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Philippe Beauchamp	Vice-président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M. Vincent Tremblay Boucher	Trésorier
M. Michel Laflamme	Administrateur
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
Mme Marie-Laure Nelaton	Administratrice
M. Robert Bergeron	Administrateur
M. Louis-Michel Langevin	Administrateur

ABSENCES :

Aucunes

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale- district Robert-Giffard
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency
M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Emmanuel Bell	Conseiller en urbanisme
M. Simon Guillemette	Conseiller en urbanisme
Mme Colombe Leduc	Membre du comité exécutif, responsable des dossiers d'urbanisme et du tourisme

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 autres assistent à la rencontre.

Projet d'ordre du jour

1^{re} ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 12 février 2025, à 18 h 30

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

25-02-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	18 h 30
25-02-02	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration mercredi 11 décembre 2024, à 19 h	18 h 35
25-02-03	Activités et comités du conseil de quartier	18 h 20
	a) Suivi du procès-verbal	
	b) Correspondance	
	c) Résolutions	
	d) Suivi du programme de sécurité routière	
	e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé	
	f) Trésorerie	
	g) Table de concertation vélo	
25-02-04	Assemblée publique de consultation et demande d'opinion – Révision de l'hébergement touristique commercial dans le quartier du Vieux-Bourg (R.C.A.5V.Q. 337)	19 h 00
	Présentation du dossier	
	Période de questions et commentaires du public	
	Période de questions et commentaires des administrateurs du conseil de quartier	
	Recommandation du conseil de quartier	
25-02-05	Période réservée aux conseillers municipaux	19 40
25-02-06	Questions et commentaires du public	19 h 55
25-02-07	Présentation d'un projet de musée humain par Croque Ton Quartier	20 h 10
25-02-08	Divers	20 h 45
25-02-09	Levée de l'assemblée	21 h 00

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

PROCÈS-VERBAL

25-02-01 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Le président demande d'ajouter « Table de concertation transport en commun » à l'ordre du jour au point 3 g), et de retirer « Table de concertation Vélo ».
La proposition de M. Éric Courtemanche-Baril est secondée par M. Philippe Beauchamps, et approuvée à l'unanimité.

25-02-02 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 11 décembre 2024

Le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 11 décembre 2024 est adopté à l'unanimité, sur proposition de Mme Valérie Martel, secondée par M. Philippe Beauchamps.

25-02-03 Activités et comités du conseil de quartier

a) Suivi du procès-verbal

Réponse à la résolution 24-CA-16 du 11 décembre n'a pas été reçue. Toutefois, une conversation entre notre secrétaire et Mme Cristina Bucica a permis de retracer le document. La résolution est maintenant déposée au service concerné.

b) Correspondance

- 16 janvier : invitation reçue à une formation en ligne *Initiation à l'urbanisme* tenue le 21 janvier.
- 7 février : M. Yvan Tessier, Groupe citoyen Vieux-Bourg Sud/Everell, nous a transmis copie de la réponse reçue du RTC en suivi de la pétition du Groupe, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de services du RTC.
- Mme Bucica nous rappelle qu'une séance d'information aura lieu le 20 février sur le *Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartiers – Initiatives en faveur de la biodiversité* ; il est possible de déposer une demande dans le cadre de ce programme, jusqu'au 31 mars.

c) Résolutions

25-CA-01 Autorisations de paiements

Il est demandé au CA d'autoriser le trésorier à rembourser les frais de papeterie de 100 \$ encourus par la secrétaire, d'une part ; et la somme de 61,23 \$ que ce dernier a déboursée pour la mise à jour du dossier du Conseil de quartier du Vieux-Bourg au Registraire des entreprises.

25-CA-02 Qualité de l'eau - moyen utilisé en cas d'alerte

Considérant la teneur de la résolution 23-CA-12 :

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la ville de Québec de mettre en place un système de notification par sms ou courriel pour les citoyens désirant être informés des perturbations sur la qualité de l'eau.

Le conseil demande également à la ville de Québec de faire parvenir par la poste un document informant les citoyens de la possibilité de s'inscrire à la liste d'alerte.

Considérant que la réponse de la ville a consisté à offrir une présentation sur le traitement des eaux lors du CA de mars 2024

Le conseil de quartier réitère sa question à savoir quel moyen la ville de Québec entend mettre en place, et à quel moment, pour informer rapidement les citoyens en cas de problèmes avec la qualité de l'eau.

La proposition de M. Vincent Tremblay-Boucher, secondé par M. Éric Courtemanche-Baril, est approuvée à l'unanimité

d) Suivi du programme de sécurité routière

Nous sommes en attente d'une réponse à notre demande d'aide financière de 3 000 \$.

e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

M. Éric Courtemanche-Baril a participé à la consultation publique sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029, le 22 janvier dernier. 25 personnes étaient présentes. L'échéance est fixée au 16 février pour émettre des commentaires.

M. Robert Bergeron a assisté à la présentation en ligne, le 20 janvier.

f) Trésorerie

Une résolution a été présentée, plus tôt, pour autoriser le paiement de factures.

g) Table de concertation vélo

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

h) Table de concertation transport en commun

Mme Valérie Martel sera la représentante du CQVB à cette Table.

La première rencontre s'est tenue en présence de représentants de 8 conseils de quartier et Accès transport viable.

Le CQVB n'a pas les mêmes préoccupations que les CQ présents. Mme Martel a souligné la vitesse et de la grosseur des autobus sur l'Avenue Royale, et du Terminus Beauport où il n'y a pas d'ombre ni d'eau...

La desserte Flexibus est jugée comme un bel ajout.

La Table est en structuration ; les rencontres pourraient n'avoir lieu qu'aux 6 semaines ou 2 mois.

Commentaire de M. Robert Bergeron : RTC en déploiement, également pour la problématique du circuit 51 ?

M. Éric Courtemanche-Baril lui fait part d'une présentation du RTC prévue en mars pour l'ensemble des CQ, et une en mai pour le CQVB.

25-02-04 Assemblée publique de consultation et demande d'opinion – Révision de l'hébergement touristique commercial dans le quartier du Vieux-Bourg

La présentation est assurée par MM. Emmanuel Bell et Simon Guillemette, en présence de Mme Colombe Leduc.

Règlement faisant l'objet de la consultation : • Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 54078Mb, 54082Mb, 54086Mb, 54093Mb, 54098Mb, 54100Mb, 54106Mb, 54157Mc, 54176Mb et 54197Mb, R.C.A.5V.Q. 337

Usage commercial (C10) autorisé dans certaines zones seulement.

« Le groupe d'usages C10 Établissement d'hébergement touristique général comprend les établissements qui offrent, publiquement et contre rémunération, de la location d'unités d'hébergement à des touristes, pour une durée de 31 jours consécutifs, ou moins. Ces établissements peuvent offrir des services de réception et d'entretien ménager quotidiens, ainsi que tout autre service hôtelier. » (art. 34 du R.V.Q. 1400)

Cette révision s'inscrit dans un contexte exceptionnel de crise du logement qui milite pour une protection accrue des logements.

L'objectif est d'orienter le développement de l'offre d'hébergement touristique en veillant à assurer l'équilibre du marché et l'attrait de la destination touristique dans une approche visant une adéquation avec la protection du parc de logements.

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=775>

Les schémas publiés dans cette présentation montrent la situation actuelle et les modifications projetées pour l'avenue Royale en particulier.

Questions et commentaires du public

- Mme Émilie Roy :
 - Protection des logements : on parle de ceux qui existent ?
 - . Si autorisation de démolition, le logement disparaît.
- Mme Roy : Donc, possibilité de perdre des logements au détriment du tourisme !
 - . Avec protection des logements ; maintenir une zone existante et protéger les logements.
 - . Mme Leduc ajoute que la cohabitation est possible si elle existe déjà (prérequis)
- M. Laplante :
 - Les maisons de chambres sont comprises ?
 - . Non ; on ne peut pas les changer pour autre chose.
 - M. Laplante : Dans C-10, qui fait respecter les règles ?
 - . Les inspecteurs municipaux valident et surveillent les sites d'hébergement ; vont sur place.
 - Amende de 1 000 \$ par jour pour les contrevenants.
 - . Le but est de rationaliser les zones.
- Mme Marie-Christine Bérubé :
 - Pas de restrictions supplémentaires pour le rez-de-chaussée ?
 - . Conversion interdite.

Questions et commentaires des administrateurs du CQ

- M. Vincent Tremblay-Boucher :
 - Si le loyer existant au 2^e étage est un airbnb ; le propriétaire a-t-il le droit ?
 - . Il peut continuer ; par droits acquis.
- M. Robert Bergeron :
 - Un airbnb, c'est touristique et commercial !
 - . C10 : logement dédié au tourisme à l'année.

- M. Bergeron : Nous sommes dans un quartier patrimonial. Possibilité de transformer l'avenue Royale en rue conviviale. Ne trouvons pas qu'on protège les maisons patrimoniales.
- M. Michel Laflamme :
Ce qui est proposé, c'est de protéger les usages commerciaux au rez-de-chaussée ; les maintenir ? Protéger les logements au rez-de-chaussée ; encourager le commercial ?
 - M. Éric Courtemanche-Baril :
Les logements au rez-de-chaussée sont protégés sur l'avenue Royale ; pourquoi il n'est pas demandé que chaque logement aura une seule vocation ?
. La majorité des problèmes s'expliquent ; la cohabitation est moins problématique parce que le propriétaire y habite.
 - M. Michel Laflamme :
Est-ce possible que le rez-de-chaussée soit commercial mais pas le 2^e ?
. Oui, c'est protégé contre tous les usages
 - M. Robert Bergeron :
Est-ce que la problématique des stationnements a été considérée ?
. M. Éric Courtemanche-Baril déclare la question hors contexte.
 - Mme Marie-Laure Nelaton :
Si on accueille des étudiants dans un logement ?
. Ce n'est pas touché.

Recommandation du conseil de quartier

Les membres du CA sont appelés à se prononcer :

Projet accepté : 1 personne

Projet refusé : 1 personne

Projet accepté avec modification : 7 personnes

Pour les zones identifiées sur l'avenue Royale et qui ont été modifiées dans le cadre du changement de zonage :

- interdire l'hébergement touristique (de style airbnb) et permettre les logements ainsi que les commerces au rez-de-chaussée des édifices
- protéger les logements et permettre l'hébergement touristique ainsi que les commerces aux étages des édifices.

25-02-05 Période réservée aux conseillers municipaux

M. Steven Melançon

- Demande d'être vigilant pour le déneigement et recommande de participer aux activités de la Ville.
- Il suggère de vérifier les comptes de taxes et rappelle que l'évaluation est contestable jusqu'au 31 mars

Mme Isabelle Roy

- En situation de tempête, appel à la collaboration de tous : laisser la voiture dans l'entrée aide au déneigement ; le déneigement est effectué par niveau de priorité, comme d'habitude
- Gailuron :
- Girardin : réaménagement dès ce printemps et au cours de l'été ; les événements prévus seront déplacés
- Participation citoyenne, le 17 février « Imaginons nos bibliothèques municipales »
- Atelier d'échanges en ligne, le 25 février « Aménagement d'un corridor VivaCité sur le chemin de la Canardière et le boulevard Sainte-Anne »
- 24 mars - Centre de valorisation des matériaux d'excavation et de construction, boul. Raymond
- Rencontre, le 25 août, sur le projet de logement social rue Dugas

25-02-06 Questions et commentaires du public

M. Laplante :

Plusieurs usagers ne peuvent pas prendre le Flexibus parce que de nombreux étudiants l'utilisent. À qui dois-je m'adresser ?

- Mme Roy lui précise que c'est la responsabilité du RTC et le président lui mentionne la présentation du RTC prévue en mai pour le quartier Vieux-Bourg.

M. Yvan Tessier :

Le comité Everell (quartier sud du Vieux-Bourg) sollicite la collaboration du CQ pour la marche exploratoire prévue pour montrer les obstacles rencontrés sur le boulevard Ste-Anne.

Le comité souhaite la collaboration des conseils de quartier Montmorency et Vieux-Bourg ; il souhaite que le CQ délègue 1 ou 2 personnes pour les aider, ou identifier un lien, une personne à qui s'adresser.

- Mme Isabelle Roy souligne la finalisation en cours de la nouvelle stratégie de sécurité routière et suggère de partager la problématique. La lettre collective a été déposée à plusieurs intervenants et devrait l'être aussi dans ce contexte. Elle rappelle toutefois que l'échéance pour transmettre des commentaires et propositions est fixée au 17 février !
- Selon M. Éric Courtemanche-Baril, le CQ pourrait aider pour reddition de compte. Il précise que le comité Éverell figure dans le prochain plan d'action du CQVB ; quelques personnes du CQ participeront à la marche et le CQ assurera le transfert des informations.
- M. Philippe Beauchamps suggère d'utiliser le 311 pour signaler l'absence de feux de circulation sonores, et autres lacunes.
- Selon Mme Valérie Martel, l'organisme « Accès Transports Viables » pourrait les aider.

Dans le cadre du programme ÉquiMobilité, la carte Opus ÉquiMobilité est maintenant disponible pour diminuer le coût du transport en commun ; le laissez-passer mensuel est offert à 50 \$ et le billet 1 passage à 2 \$ pour les personnes à faible revenu.

Une activité d'inscription au programme ÉquiMobilité aura lieu le mercredi 26 février de 13 h à 16 h au bureau d'arrondissement de Beauport.

Mme Émilie Roy :

Le volume « Droit de cité » est un projet sur les droits des jeunes sous la DPJ, créé par et pour des jeunes ex-placés, et produit en concertation avec la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. Il est possible d'acheter le livre pour soi-même ou d'offrir un don pour qu'un livre soit remis à un jeune placé actuellement.

Lien web: <https://www.zeffy.com/fr-CA/donation-form/18cc46a7-b822-478f-b2a0-dbf294f2e99b>

25-02-07 Présentation d'un projet de musée vivant par Croque ton quartier

<https://croquetonquartier.org/> ou croquetonquartier.beauport@gmail.com ou

<https://www.facebook.com/CroqueTonQuartier>

D'entrée de jeu, Mme Marie-Claude Fontaine nous parle de son organisme, de ses divers événements, programmes de formation et réalisations.

Parmi les projets en développement, Croque ton quartier émet le souhait que le quartier Vieux-Bourg devienne un Quartier-laboratoire et que le quartier Coubertin se démarque grâce à son Musée vivant.

Le Quartier-laboratoire aura pour objectifs de créer un impact afin de soutenir la biodiversité, favoriser le mode de vie actif et le lien social.

Quant à lui, le Musée vivant se fixe comme objectifs de proposer une vitrine d'exemples concrets et inspirants, faire rayonner les initiatives citoyennes, et valoriser le pouvoir d'agir collectif. En d'autres termes, réunir dans un court périmètre une représentation de toutes les initiatives qui se trouvent dans le quartier-laboratoire et offrir l'opportunité d'acquérir des informations pour faciliter le passage à l'action pour vivre longtemps, heureux et en santé par une simple marche directement dans un milieu de vie.

Présentement en élaboration, une carte physique et électronique permettra au Musée vivant d'illustrer par thèmes et couleurs les sujets les plus souvent abordés ou réclamés par les citoyens. Au fil du temps, cette carte tracera aussi un parcours pour « recréer le social ».

En terminant, madame Fontaine émet l'hypothèse soutenue par Croque ton quartier, que nous deviendrons une communauté qui vivra longtemps, heureuse et en santé en mettant en place des initiatives qui améliorent la qualité de vie des citoyen.ne.s sur les quatre (4) composantes de la santé globale : santé de l'environnement, santé physique, santé psychologique et santé relationnelle.

25-02-08 Divers

Le président mentionne les sujets qui seront abordés lors au CQ de mars :

- . Présentation du Plan d'action 2025-2029
- . Bilan de la rencontre citoyenne du 23 janvier dernier

25-02-09 Levée de l'assemblée

M. Vincent Tremblay-Boucher propose la levée de l'assemblée à 21 h 10. Proposition secondée par M. Michel Laflamme et approuvée à l'unanimité.

Éric Courtemanche-Baril

Monique Langevin

Éric Courtemanche-Baril
Président

Monique Langevin
Secrétaire